



QU'EST-CE QUE LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE ?

La **signature électronique** utilise des mécanismes permettant de garantir l'intégrité du document et d'en authentifier le signataire.

Un **certificat électronique** y est rattaché, il est disponible sur support physique (carte à puce ou token USB) ou dans le cloud (via solution logicelle sécurisée) et comprend les informations personnelles des signataires.

Lorsqu'on signe un document via un certificat sur support USB, on parle de **local signing**. Lorsqu'on signe un document via un certificat hébergé, généré en cours de parcours, on parle de **remote signing**.

LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE: POURQUOI?



Parallélisme des formes : le contrat signé électroniquement par une partie ne peut pas être signé manuscritement par l'autre. Nous avons fait le choix de dématérialiser tous le process achat : jusqu'à la signature du marché pour **gagner en efficacité : réduction des délais de traitement.**



Amélioration de l'empreinte écologique #Engagement n°7 de notre Charte d'Engagements Réciproques : la signature électronique s'inscrit dans une démarche active d'achat responsable, notamment en matière de respect de l'environnement avec le remplacement des documents papier par un processus numérique pour une réduction globale des déchets et une économie circulaire plus vertueuse.

QUEL NIVEAU DE SIGNATURE ÉLECTRONIQUE EXIGÉ POUR SIGNER NOS MARCHÉS ?



Pour avoir la même valeur qu'une signature manuscrite, le code de la commande publique (annexe 12 du CCP) accepte uniquement 2 types de signatures :

- La signature avancée avec certificat qualifié (niveau minimum = Niveau 3 eIDAS)
- La signature qualifiée (= Niveau 4 eIDAS)

Le niveau de signature dépendant de la **méthode d'authentification mise en place du certificat électronique** selon la norme européenne (réglement eIDAS).

QUELLES MÉTHODES D'IDENTIFICATION? POUR QUELS EFFETS?



La signature avancée avec certificat qualifié exige l'émission d'un certificat qualifié via une vérification de l'identité du signataire en face-à-face par une personne mandatée par une Autorité de Certification.

La **signature qualifiée** exige l'émission d'un certificat qualifié **via un système informatique lui-même qualifié** (détenue par un Prestataire de Services de Confiance, le PSCo).

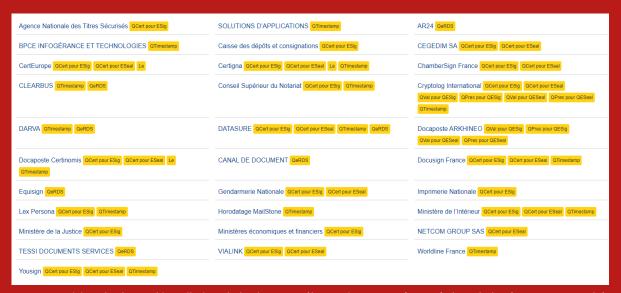


Mise en place d'un certificat nominatif : associé à une personne physique ou au représentant d'une personne morale (société, association) - Peut être réutilisable (selon la durée du certificat acheté, 1 à 5 ans selon les prestataires de Services de Confiance).

Sécurisation juridique de la relation contractuelle : minimise le risque d'usurpation d'identité et de contestation de la signature.

COMMENT OBTENIR UN CERTIFICAT ÉLECTRONIQUE?

Pour vous procurer un certificat de signature électronique conforme au règlement eIDAS il faut contacter une autorité de certification : Lien liste des prestataires de service de confiance : **ici**





Anticiper l'achat et l'installation de la signature électronique pour être prêt lors de la réponse au marché : même si certaines autorités affichent un délai de 48 heures, il faut compter un delai de 8 à 15 jours pour obtenir un certificat de signature.



Vos options : choix à faire

- Le niveau de signature (Niveau 3 ou niveau 4 eIDAS)
- Le support du certificat (support physique ou cloud)
- ✓ La durée de validité du certificat

QUELS DOCUMENTS SONT VISÉS DANS NOS MARCHÉS ?



Selon la procédure achat initiée (demande de devis, consultation simplifiée (MAPA), procédures formalisées (appel d'offres, procédure avec négociations, dialogue compétitif) et le type de marché (travaux, fourniture ou services) : il peut s'agir : de l'Acte d'Engagement, du Contrat ou encore des Conditions particulières de la commande.



Il convient de se référer au Réglement de la consultation ou à l'invitation à soumissionner reçue (demande de devis).

QUEL FORMAT UTILISER POUR RÉPONDRE À NOS MARCHÉS?



2 formats de fichiers possibles : CAdES et PAdES.

- Le format **PADES** ne s'applique qu'à des documents Adobe Acrobat (.pdf), en signature intégrée (la signature est incluse dans le fichier)
- Le format **CAdES** s'applique à tous les formats (Word, Excel, Acrobat, etc.), en signature disjointe (le fichier signé se trouve accompagné d'un 2nd fichier appelé « jeton de signature » au format p7s).